



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat – France et du Réseau Sortir du nucléaire

Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie, de ENERCOOP Normandie et au Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie

Dans les locaux de FNE Normandie, Pôle Régional des Savoirs,
115 bd de l'Europe, 76 100 Rouen

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

Rapport d'activités 2017

Rouen, le 25 juin 2018

1. Une présence renforcée au sein des instances locales liées aux problématiques environnementales et climatiques

Membre de la fédération régionale FNE Normandie, du Réseau Action Climat – France et du Réseau Sortir du Nucléaire, l'association Effet de Serre Toi-Même ! a renforcé sa participation au sein des « instances clés » en lien avec les politiques environnementales, climatiques et de transition énergétique.

a. ATMO Normandie

En janvier, forte de son implication sur les problématiques de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'air, Effet de Serre Toi-Même a souhaité reconduire son action au sein du Conseil d'administration d'Atmo Normandie, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie. Deux de nos administratrices, Annie Dehayes et Magali Correia Houël ont été élues respectivement titulaire et suppléante pour y représenter notre association. Dans le même temps Catherine Tardif et Guillaume Blavette, membres de notre association (Guillaume Blavette étant également administrateur d'EDSTM) y représentent la fédération FNE Normandie en qualité de titulaire et suppléant. Depuis, nous y assurons une présence assidue, parallèlement aux actions que nous menons sur le thème de la qualité de l'air et que nous reprendrons plus loin.

b. FNE Normandie

Notre Conseil d'Administration a renouvelé le mandat de Guillaume Blavette qui s'est porté candidat au Conseil d'Administration de la Fédération régionale FNE Normandie. Guillaume Blavette a été élu au sein de ce CA lors de l'Assemblée générale du 22 avril et a obtenu une place de secrétaire-adjoint au bureau de cette instance. Son activité et son implication au sein de la fédération ne s'est pas démentie par la suite.

c. Enercoop Normandie

Le mandat de Jérôme Malmaison a été également renouvelé pour sa participation au Conseil d'Administration de la SCIC Enercoop Normandie, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable. L'implication de Jérôme dans ses tâches a été sans faille, avec un souci de faire toujours la liaison avec les administrateurs de l'association pour discuter et émettre des conseils et des propositions de soutien à cette structure.

d. Conseil consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie

Toujours membre des différentes commissions du CCD de la Métropole Rouen Normandie, organisme consultatif traitant des politiques locales en termes d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de mobilités,

de qualité de l'air et d'attractivité, nous avons suivi avec assiduité les séances de présentation des projets locaux.

Le mardi 21 mars 2017, nous avons pu également mener une intervention sur le thème « santé et respirabilité » au sein de la commission Ville Respirable et citoyenne. Catherine Tardif en sa qualité de médecin pneumologue a traité une première partie qui a mis en lien la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé. Guillaume Grima a ensuite présenté en deuxième partie les propositions de notre association pour limiter les émissions à la source, aménager le territoire, informer la population et sensibiliser la population.

Cette intervention a été suivie avec attention par les participants qui ont pu témoigner publiquement de leur intérêt à plusieurs reprises.

Tout particulièrement assidu et actif lors des séances de la commission Planification et Aménagement du Territoire et Grands Chantier Urbains, Guillaume Blavette a été sollicité par la Métropole Rouen Normandie pour animer le 15 juin 2017 un atelier PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à la Halle aux toiles de Rouen sur une démarche initiée par l'ONG WWF.

e. Politique cyclable de la Métropole

Depuis fin 2016, l'association est également invitée à participer aux réunions que consacre la Métropole Rouen Normandie à sa politique cyclable. Ceci comprend l'organisation de la fête annuelle du vélo mais pas seulement. Il s'agit aussi d'amener une réflexion et des propositions de travail, en partenariat avec les autres associations spécialisées sur le sujet.

Ainsi, nous avons co-signé avec l'association SABINE une contribution écrite appelée Métropole Rouen Normandie vélo 2020 présentant nos propositions ayant pour objectif le développement de l'usage du vélo en Ville.

f. Commission environnement et biodiversité de la Ville de Rouen

Effet de Serre Toi-Même a été sollicitée avec d'autres associations et citoyens à participer à la commission environnement et biodiversité que la Ville de Rouen a nouvellement mise en place et qui traite notamment (mais pas seulement) de la gestion du patrimoine arboré de la Ville. Ainsi, l'activité militante de l'association qui s'est élevée à plusieurs reprises contre les coupes d'arbres abusives et notamment contre l'abattage des platanes de la presqu'île St Gervais en juillet 2016 a été prise en compte. La préparation de notre intervention à cette nouvelle commission a engagé plusieurs nouveaux membres à une réflexion fouillée et construite sur la Nature en Ville, ses liens avec le climat et la biodiversité.

Ainsi mobilisée, l'association ne pouvait que continuer à contribuer aux consultations publiques sur les grands projets locaux d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilités.

2. Aménagement du Territoire, urbanisme et mobilités durables, un suivi attentif des dossiers

Effet de Serre Toi-Même ! a poursuivi ses travaux de contributions écrites dans le cadre des phases de concertations publiques consacrées aux dossiers locaux d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de mobilités, prônant des solutions durables pour limiter les impacts environnementaux et climatiques, et améliorer la qualité de l'air.

Ainsi en janvier 2017, l'association a produit une contribution écrite aux débats menés dans le cadre de l'enquête publique consacrée aux **Aménagements des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine**. Cette contribution fait suite à un premier travail de concertation qui avait été mené en 2015 et où la première contribution avait déjà été écrite et publiée sur notre site internet.¹

L'association a également donné son avis lors de la concertation sur **les aménagements des abords de la gare rive droite**, qui s'est déroulée du 23 janvier au 17 février 2017. Déjà auteurs d'une contribution écrite produite l'année précédente, et présente également sur notre site², nous avons été assidus lors des réunions publiques où nous n'avons pas manqué de décliner et défendre nos positions sur le sujet.

Dans le cadre de la commission Planification et Aménagement du Territoire du CCD de la Métropole, notre association a également participé assidument aux travaux concernant l'élaboration du **PLUi métropolitain**. Le site internet dédié au PLUi s'en est fait l'écho à travers une interview de Guillaume Blavette réalisée le 31 août 2017 publiée le 15 septembre dans la rubrique « paroles d'acteur », où il précise l'importance que revêt ce dossier pour Effet de Serre Toi-Même ! ses visions de l'aménagement du territoire³.

En termes d'urbanisme, l'association est montée au créneau pour dénoncer les reculs du **Projet Cœur de Métropole** par rapport à ses objectifs initiaux quant à la piétonnisation et à la végétalisation du cœur historique de la Ville de Rouen et à la connexion des secteurs aménagés avec le fleuve. Un article de presse locale s'est fait l'écho de cette déception⁴.

Dans le domaine des mobilités, l'association s'est inquiétée du silence de la Métropole concernant l'évolution du projet de Bus à Haut Niveau de Service **T4**, alors que lors d'une réunion technique a été éventé le fait que les aménagements initialement prévus limitant la place de l'automobile étaient abandonnés sur la rive droite. Sans nouvelles officielles, alors que le commissaire enquêteur 21 mois plus tôt soulignait l'importance du travail de collaboration avec les associations citoyennes ainsi que le travail fourni par celles-ci, un courrier a été co-rédigé par Effet de Serre Toi-Même ! et l'association Sabine afin de pouvoir consulter les plans définitifs du projet et ainsi poursuivre notre travail de façon précise et rigoureuse.

Enfin, l'intérêt et l'implication de notre association dans l'élaboration du PCAET de la Métropole Rouen Normandie ont été une évidence.

3. Projets EDSTM

a. Des projets présentés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole Rouen Normandie

À l'instar d'autres acteurs associatifs, nous avons été sollicités pour participer à l'élaboration du PCAET de la Métropole. Outre une présence aux réunions de présentation dès la fin 2016 et une participation à un atelier en juin 2017, nous avons émis des propositions d'actions qui ont été recueillies et transmises par la fédération FNE Normandie. Cinq projets ont été soumis, imaginés et bâtis par l'équipe d'Effet de Serre Toi-Même ! seule puis proposés dans le cadre d'une coopération inter-associative par FNE Normandie, selon une feuille de route évolutive démontrant notre capacité à collaborer avec d'autres associations pour promouvoir des solutions durables pour le climat.

Les projets présentés ont pour objectif :

¹ <http://www.effetdeserretoimeme.fr/amenagement-des-acces-rive-gauche-du-pont-flaubert/>

² <http://www.effetdeserretoimeme.fr/notre-avis-sur-les-abords-de-la-gare-rive-droite/>

³ http://plu-metropole-rouen-normandie.fr/plui_news/parole-dacteur-n2/

⁴ <https://www.filfax.com/2017/10/02/renovation-centre-ville-de-rouen-petit-coeur-de-metropole/>

- la sensibilisation d'un jeune public aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique : **projet « outil mobile de sensibilisation des familles aux GES »**,
- l'adoption par les familles d'éco-gestes et de pratiques visant à la diminution de leur empreinte carbone : **projet « familles éco-citoyennes »**, appelé ensuite « **familles Cop 21** »,
- la réalisation d'une maison permanente des Alternatives ou « **Maison des Possibles** », **inspirée de notre projet « Agora »** et visant à permettre aux associations de la Métropole d'échanger, de travailler et de créer dans un lieu ouvert,
- l'animation de **conférences et de cafés climats** où les habitants de la Métropole sont sensibilisés aux problématiques climatiques en lien avec les aménagements et l'urbanisme durables, les mobilités douces et les problématiques de pollution atmosphérique,
- de faire vivre la culture, le lien social, associatif et la convivialité autour d'un événement festif où on échangera autour des problématiques climatiques, énergétiques et environnementales : la **Green Teuf**.

Initialement était proposée aussi l'organisation d'action d'extinction de l'éclairage public sur le modèle de l'opération « Clan du Néon » soutenu par le Réseau Sortir du Nucléaire. Cette option a été remplacée par une sensibilisation des élus et des acteurs économiques du territoire à l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public dans le cadre de la Cop 21 rouennaise.

b. Des projets faisant l'objet de subventions des collectivités territoriales

Il est très important de souligner que deux de ces projets, familles éco-citoyennes et outil mobile de sensibilisation des familles aux GES ont fait l'objet de demandes de subventions aux collectivités territoriales et ont obtenu une subvention de la DREAL par arrêté en mars 2017.

Le projet « outil mobile de sensibilisation des familles aux GES » a quant à lui fait l'objet d'une convention avec la Métropole Rouen Normandie suite à un vote du bureau de la Métropole en octobre. Une subvention de cette collectivité nous permet actuellement d'avancer dans la conception des éléments de la remorque vélo et des jeux qui seront utilisés sur l'espace public.

4. Poursuite des Conférences Cafés Climat Citoyenneté

a. Les cafés climats citoyenneté

Dans la continuité de ce qui avait été engagé au deuxième trimestre 2016, l'association a poursuivi son cycle de rencontres appelé cafés climats citoyenneté autour des dossiers locaux, l'objectif étant une sensibilisation et une appropriation citoyenne des enjeux locaux avec la perspective d'une mobilisation de chacun. Penser globalement, agir localement. En 2017, les thèmes abordés lors de ces échanges furent

- **Pollution atmosphérique-Ville Respirable** : *comment se protéger, comment agir pour un air de meilleure qualité ?* (le jeudi 12 janvier)
- **Axe Seine-rive gauche** : *quel avenir pour ce secteur qui doit accueillir de nouveaux quartiers ?* (le vendredi 20 janvier)
- **Contournement Est** : *que faire contre ce projet inepte du siècle dernier ?* (le vendredi 27 janvier)

Un communiqué de presse de notre association, daté de début février annonçait que nous avons rencontré près de 200 citoyens avec qui nous avons pu échanger et faire part de nos propositions. Le programme complet de ce cycle de cafés climat sur la saison 2016/2017 est présent sur le site internet de l'association.⁵

b. Conférence pollution atmosphérique avec Christophe Nadjovski

Effet de Serre Toi-Même ! en partenariat avec l'association Sabine et FNE Normandie a organisé une **conférence** sur le thème : « **Pollution atmosphérique, quelles solutions pour diminuer son impact sur la santé ?** ». Cette conférence a eu lieu le jeudi 21 septembre, s'est déroulée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie située à Darnétal et avait pour intervenants Christophe Nadjovski, maire-adjoint de la Ville de Paris en charge des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public, puis Catherine Tardif, médecin pneumologue et adhérente de notre association. Cette conférence avait la forme d'une information citoyenne suivie d'un débat.

La soirée s'est poursuivie avec la projection du film de Marie-Monique Robin intitulé « Qu'est-ce qu'on attend ? », organisée par Alternatiba-Rouen.

Cette soirée, qui a rencontré un vif succès avec près de 150 personnes présentes, a été l'occasion une fois de plus de renforcer les liens inter-associatifs en vue d'un grand moment de sensibilisation et de débat citoyen.

L'information de cette conférence a été relayée dans la presse locale⁶. Celle-ci a d'ailleurs enchaîné avec la parution d'un article sur le thème du co-voiturage suite à une interview de Christophe Nadjovski et de Guillaume Grima, trésorier et administrateur d'Effet de Serre Toi-Même !⁷

c. Des cafés climat à l'IUT de mesures physiques de Rouen.

En mars 2017, plusieurs membres de notre association ont mené des interventions à l'instar des cafés climat auprès des étudiants de l'unité de mesures physiques de l'IUT de Mont Saint Aignan et dont le cursus comportait un module « développement durable ». Dans une même soirée et après une brève présentation de l'association, les thèmes développés étaient la pollution atmosphérique, les mobilités douces et l'urbanisme durable. Chaque thématique a fait l'objet d'une information, puis d'un temps d'échanges laissant la place aux questionnements des étudiants, qui ont ainsi enrichi leur réflexion.

5. Une mobilisation sans faille contre le Contournement Est.

En 2016, Effet de Serre Toi-Même ! était déjà montée au créneau et agit contre le projet de Liaison A28-A13 à l'unisson d'autres associations de riverains, de protection de la nature et de l'environnement, de communes, de syndicats et de partis politiques, formant un collectif appelé Collectif Anti Contournement Est - Non à l'autoroute A28/A13". Outre des actions de sensibilisation du public et des interventions lors des réunions organisées lors de l'enquête publique du printemps 2016, l'association Effet de Serre Toi-Même avait écrit une contribution écrite où elle explicite les raisons de son opposition à ce projet.

En 2017, l'association a organisé un café climat le 27 janvier sur le sujet. Cette soirée a rassemblé une vingtaine de personnes dans une petite salle et les discussions ont été particulièrement nourries.

Suite sa nomination en mars 2017, Effet de Serre Toi-Même ! a initié pour le Collectif d'opposants une demande d'entretien avec Fabienne Buccio, nouvelle préfète de Seine-Maritime et de Normandie, afin de lui

⁵ <http://www.effetdeserretoimeme.fr/cafe-climat-citoyennete-2/>

⁶ <http://www.paris-normandie.fr/region/rouen--une-conference-sur-la-pollution-atmospherique-gk10923126>

⁷ <http://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/en-normandie-pourquoi-le-covoiturage-patine-LM10942687>

présenter notre vision du projet, les alternatives que nous proposons et obtenir des informations sur la procédure au Conseil d'Etat.

En septembre, suite à la décision de la Région Normandie, du Département de Seine Maritime et de la Métropole Rouen Normandie de palier au refus du département de l'Eure de s'engager financièrement dans ce projet, Effet de Serre Toi-Même ! a réaffirmé dans un communiqué son opposition à la Liaison A28-A13 en y développant un argumentaire nourri et présentant des alternatives.

Dans la foulée de ce communiqué, Effet de Serre Toi-Même ! a envoyé un mémoire au Conseil d'Etat, composé de ses différentes contributions écrites pour un dossier riche et documenté.

Au sein du collectif d'opposants, nous avons participé également à la préparation d'une opération appelée « Nuit de la Modernité » en opposition au Contournement Est que nous considérons comme un projet d'un autre siècle. Des pochoirs ont été fabriqués et le dimanche 5 novembre, le macadam des abords de Rouen mais aussi de communes de la rive-gauche et de l'Eure ont pu voir apparaître des logos « A28-A13 NON » marqués à la peinture.

Puis le 16 novembre 2018 est publié au Journal Officiel un décret du 14 novembre qui déclare « *d'utilité publique les travaux de construction du contournement est de Rouen - Liaison A 28-A 13, comprenant les liaisons autoroutières entre l'autoroute A 28 (commune de Quincampoix), l'autoroute A 13 (commune d'Incarville) et la route départementale RD 18E (commune de Saint-Etienne-du-Rouvray)* ». À l'issue des travaux, il est prévu que le statut d'autoroute soit conféré aux sections nouvelles créées : ce seront les autoroutes A133 et A134

Nous avons réagi d'abord spontanément par voie de presse⁸, et aussitôt mobilisé le Collectif d'opposants que nous avons cherché à structurer pour mener une action plus construite et coordonnées des différents acteurs de cette lutte. Une première rencontre informelle entre plusieurs opposants a eu lieu très vite avec un rendez-vous pris au Festival de la Tambouille de St Aignan sur Ry où une information au public présent a été faite et quelques pochoirs « A28-A13 NON » ont été distribués. Lors de ces entrevues, des discussions ont été engagées sur les différentes formes que devait prendre la lutte contre le projet, déterminer des axes stratégiques. L'aide et la spécialité des différents militants présents était déterminante. Ainsi, une première réunion plénière du Collectif d'opposants, désormais renommé Collectif Non à l'A133-A134 eu lieu le 24 novembre. A partir de nos propositions, le Collectif a été structuré en plusieurs groupes de travail ou commissions. Trois administrateurs d'Effet de Serre Toi-Même pilotaient la coordination et le secrétariat (Guillaume Grima, Guillaume Blavette et Malika Sehaki) et Guillaume Blavette pilotait la commission juridique.

En effet, l'un des axes de travail fut la constitution et le dépôt d'un recours en justice, d'abord gracieux, puis contentieux au Conseil d'Etat.

Effet de Serre a été amené également à gérer la trésorerie du Collectif Non à l'A133-A134, son compte en banque servant de support. Un appel aux dons et notamment un crowdfunding destinés à financer principalement les frais de justice mais aussi en partie les frais de communication et de reprographie de documents ont été réalisés.

Avec d'autres membres du Collectif Non à l'A133-A134 nous avons tenu une conférence de presse le 4 décembre 2017 pour nous présenter et annoncer notre intention de contester la DUP par un recours en justice.⁹

⁸ <https://www.filfax.com/2017/11/16/contournement-de-rouen-declare-dutilite-publique-gens-rien-gens-pleurent/>

⁹ <https://www.tendanceouest.com/actualite-254241-contournement-est-a-rouen-des-recours-bientot-deposes-en-justice.html>

Très vite nous avons préparé également une action de sensibilisation du public par une distribution de tracts-quizz sur plusieurs points du centre-ville de Rouen. Celle-ci a eu lieu le 16 décembre 2017 et a réuni de nombreux opposants et soutiens, notamment des élus locaux.



6. Soutien à d'autres actions militantes.

En mars, à l'instar de nombreuses associations nous avons soutenu la campagne « Un million d'emplois pour le climat », inspirée directement d'un rapport anglo-saxon paru en 2014, et décliné à l'échelle française par des syndicats et associations environnementales, sociales et d'éducation populaire. Soumise au débat public en Normandie, cette campagne a fait l'objet notamment d'une conférence le 24 mars 2017 dont l'un des intervenant était Guillaume Blavette et à laquelle nous avons assisté.

Début juin, nous avons témoigné notre soutien à la lutte contre le nucléaire et notamment signifié notre opposition au projet de centre d'enfouissement des déchets nucléaires CIGÉO en étant co-signataire d'une lettre ouverte adressée au Ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Cette lettre intitulée « M.Hulot, protégez les Hiboux de Bure ! » a été relayée et présentée comme tribune dans le site d'actualité quotidienne de l'écologie Reporterre.¹⁰

¹⁰ <https://reporterre.net/Cigeo-M-Hulot-protégez-les-hiboux-de-Bure>

7. Une présence militante et néanmoins conviviale sur l'espace public

a. La Green Teuf

Comme évoqué plus haut, nous avons voulu créer un événement festif pour célébrer l'engagement citoyen en général et plus particulièrement autour de l'environnement. Le nom complet de cet événement qui a connu sa première édition le 29 juin 2017, est *Green Teuf, Climat, Environnement et Culture*.

Proposé à la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du PCAET, il s'agit d'un événement festif où chacun peut échanger autour des problématiques climatiques, énergétiques et environnementales. C'est aussi l'occasion de faire vivre la culture, le lien social, associatif et la convivialité pour permettre à nous concitoyens de recréer des liens sociaux.

Plusieurs associations et structures se sont associées et ont participé à cet événement : l'association SABINE, Alternatiba-Rouen, RESPIRE, le réseau des AMAP de Haute-Normandie, Enercoop Normandie, le mouvement des Jeunes Écologistes et la fédération régionale FNE Normandie.

Cet événement a donc tenu ses promesses tant par le renforcement des liens entre acteurs associatifs que par l'affluence du public.

Nous avons pu également connaître des adhésions supplémentaires à cette occasion.

b. Le forum des associations

Comme l'an dernier, Effet de Serre Toi-Même ! a participé au Forum des Associations de Rouen. Celui-ci a eu lieu le 9 septembre avenue Pasteur. Plusieurs membres ont répondu présent pour venir tenir le stand, de 10 h à 18 heures, promouvoir les actions et les projets de notre association. Des personnes se sont montrées intéressées, ont laissé leurs coordonnées et envisagé une adhésion.

c. Participation au Village Alternatiba

Ce renforcement des liens inter-associatifs et citoyens s'est concrétisé le samedi 30 septembre avec notre participation au Village Alternatiba qui s'est tenu au Parc Grammont de Rouen. Nous avons de nouveau déployé notre stand, promu et partagé nos valeurs et nos projets avec les citoyens.

⇒ **Conclusion : Plus motivés et volontaires que jamais, notre présence et notre activité s'est amplifiée au service du climat, de la transition énergétique, de l'environnement et de la citoyenneté. Les liens inter-associatifs se sont renforcés et se sont trouvés concrétisés à travers des actions de sensibilisation et militantes où nous avons œuvré en commun.**

Nous tenons une fois de plus à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées et qui nous ont soutenus car rien n'aurait été possible sans elles. Nous encourageons le plus grand nombre à venir renforcer nos actions, développer et faire vivre nos projets.

Article paru dans le journal PARIS-NORMANDIE, le 20 septembre 2017.

Rouen : une conférence sur la pollution atmosphérique

Christophe HUBARD

Publié 20/09/2017 21:40

Mise à jour 20/09/2017 21:40



Guillaume Grima souhaite que « les gens s'approprient le sujet de la qualité de l'air ». Cela commence par une conférence ce soir sur la pollution

Débat. Dans le cadre de la journée de la qualité de l'air, deux associations proposent une conférence ce soir sur la pollution atmosphérique.

C'est le sujet qui hystérise les Parisiens. La croisade entreprise par la maire Anne Hidalgo, pour réduire la place de la voiture dans la capitale, trouve écho à Rouen.

Deux associations locales (Effet de serre toi-même et Sabine) ont décidé d'inviter Christophe Najdovski, maire-adjoint à la Ville de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public, aux côtés de Catherine Tardif, pneumologue rouennaise, pour une conférence, ce jeudi soir, sur la pollution atmosphérique. « *Rouen est polluée depuis très longtemps* », rappelle Guillaume Grima, ancien adjoint au maire de Rouen, impliqué dans les deux structures associatives. « *Dès la fin des années 1990, elle est intégrée dans les programmes de surveillance des neuf villes les plus polluées de France.* »

Près de vingt ans après l'introduction de la capitale normande au hit-parade de la pollution, qu'en est-il ? La réponse est dans la question et Guillaume Grima de dénoncer « *la faiblesse des politiques publiques eu égard aux enjeux sanitaires* ». Les chiffres ne sont pas nouveaux, les dernières estimations évoquent 111 morts anticipées par an dans l'agglomération, dues à la pollution atmosphérique, contre 64 au début des années 2000. « *Il faut ajouter ceux qui souffrent de pathologies récurrentes (asthme...) qui sont*

aggravées dès l'apparition des pics de pollution. » Au-delà de ces pics étouffants, « la pollution de fond, quotidienne, est totalement ignorée ».

La conférence de ce soir sera l'occasion de réfléchir aux solutions pour diminuer l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé. « *Dans l'histoire, Rouen a fait trop de place à la voiture individuelle. Il faut partager l'espace public* », milite Guillaume Grima. Ces changements passent par une évolution des infrastructures (renforcement des transports publics, parkings relais plus importants...) et des mentalités. « *On est très en retard sur ces questions. Il est urgent de bouger.* »

Conférence de 18 h 30 à 20 h à l'École nationale d'architecture. À 20 h, Alternatiba Rouen proposera le film « Qu'est-ce qu'on attend ? ».

Christophe HUBARD

Article paru dans le journal PARIS-NORMANDIE, le 23 septembre 2017.

En Normandie, pourquoi le covoiturage patine

Boris MASLARD , Thierry DELACOURT , François VANHOVE

Publié 23/09/2017 23:08



En Seine-Maritime, le taux de remplissage moyen des aires de covoiturage est de 80 %. Ici, le site des Fosses Mirées, situé entre Auffay et Dieppe, dans le pays de Caux (photo Boris Maslard)

À chaud. Contrairement à l'Ile-de-France les pouvoirs publics normands peinent à unir leurs efforts pour développer le covoiturage dans la région. Ce n'est pourtant pas les embouteillages qui manquent...

Bienheureux Parisiens ! Dans le cadre de cette Semaine européenne de la mobilité, la Ville de Paris a mis l'accent sur la pratique du covoiturage. En partenariat avec la Région Ile-de-France, chaque trajet réalisé du 1er octobre au 1er janvier va être subventionné à hauteur de 2 €, dans le cadre d'une expérimentation via la plateforme numérique ViaNavigo. Présent jeudi à Darnétal, Christophe Najdovski, l'adjoint en charge des transports à la mairie de Paris confirme l'importance d'une « récompense » pour les utilisateurs. « *Il doit y avoir un avantage réel pour le covoitreur, par exemple une réduction du temps de parcours. On peut imaginer que les voitures qui pratiquent le covoiturage soient autorisées à prendre les lignes de bus.* »

Dans la région normande, la pratique du covoiturage reste marginale pour les trajets quotidiens. « *Seulement 3 % des trajets domicile/travail sont réalisés par le biais du covoiturage* », pose Jean-Marc Gohier, ingénieur urbaniste à l'ADEME Normandie (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). On constate seulement 1,1 occupant par voiture dans la région, et 1,35 dans la Métropole rouennaise. « *On est très loin d'avoir un rapport modal correct par rapport au covoiturage* »,

observe Guillaume Grima, membre de l'association *Effet de serre toi-même*. Résultat, beaucoup d'axes routiers sont bouchés aux heures de pointe et la pollution atmosphérique augmente. « *Un taux de 1,7 personne par voiture suffirait à décongestionner le trafic* », assure Jean-Marc Gohier.

Pour encourager la mutualisation des véhicules, les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime possèdent leur plateforme en ligne de réservation. Mais leur utilisation est encore confidentielle. Pour le site covoiturage76, 1 866 trajets quotidiens ont été effectués en 2016, et 6 528 personnes sont inscrites sur le site, 2 100 sur celui de l'Eure. « *C'est risible* », juge Guillaume Grima. « *Ça va monter en puissance* », préfère positiver Alain Bazille, le vice-président seinomarin en charge des transports.

Plus localement, des initiatives interentreprises se mettent en place. Sur la zone industrialo-portuaire havrais (**Le Havre, Gonfreville-l'Orcher et Rogerville**), un site de covoiturage courte distance dédié aux salariés a été créé en 2016. Sur Drakcar, le salarié propose son itinéraire et touche une participation aux frais kilométriques des personnes transportées.

Au CHU de **Rouen**, une plateforme en ligne de covoiturage, réservée au personnel, mais aussi à celui de la Carsat et de Pôle Emploi, devrait être mise en place à la mi-octobre.

L'hôpital, plus gros employeur de la région, 10 000 employés, dont 8 000 pour le seul site rouennais, veut ainsi mettre en relation les employés qui effectuent le même trajet. Un défi difficile à relever dans un établissement dont les salariés ont des horaires décalés et souvent très fluctuants et où le stationnement se révèle contraignant.

Mais, malgré toutes ces bonnes volontés, le covoiturage patine ici, tout particulièrement dans les agglomérations, et contrairement à d'autres, comme Rennes ou Lyon. « *Si on continue à laisser les initiatives se développer sans cohérence d'ensemble, cela continuera à être illisible. Il faut apporter de la cohérence* » admet sans fard, Olivier Rusch, le directeur adjoint de la Métropole Rouen Normandie, en charge de ces questions.

Alors que la collectivité est depuis 2015 « *l'autorité organisatrice de la mobilité* » sur son territoire, le haut fonctionnaire admet que « *nous ne sommes pas en avance sur le sujet. Les grandes évolutions de déplacements passeront par un cocktail de moyens de mobilité, pas un seul : transports en commun, à la demande, mobilité douce, véhicules autonomes. Le covoiturage n'est qu'une petite partie* » nuance-t-il.

Pour autant, la collectivité va lancer une étude sur la mobilité partagée actuelle et son potentiel de développement ; sur le benchmarking en étudiant les stratégies déployées par d'autres, sur les outils de promotion. Premières conclusions à la fin de l'année avant décisions début 2018. « *Aujourd'hui, on trouve plusieurs plateformes publiques et privées. Il en faudrait peut-être moins mais plus efficaces* », lâche tout juste Olivier Rusch qui suit également les expérimentations de l'opérateur Transdev à Auxerre, Avignon et Beauvais. Une application y permet à la fois d'indemniser le conducteur et d'utiliser l'abonnement de transport en commun classique comme moyen de paiement.

Au Havre, l'agglomération n'est pas beaucoup plus avancée. Contrairement à Rouen qui vient de recevoir les premières conclusions de celle qu'elle a menée à grands frais (1,5M€), la CODAH s'apprête à lancer une enquête ménage déplacements. Ses données permettront notamment d'« *alimenter la définition d'une stratégie territoriale pour le déploiement des aires de covoiturage* ».

À la Région, qui pourrait revendiquer une compétence stratégique dans ce domaine, on est loin d'afficher un grand volontarisme. Tout juste, le Conseil régional a-t-il lancé en juin 2016 une plateforme interne (Tuboujou) d'utilisation de ses véhicules de service. Pourtant, en termes d'attractivité, diminuer les embouteillages dans les zones d'emploi, ainsi moins polluées, c'est pas mal non plus, non ?

Le contexte

Vingt aires de covoiturage en Seine-Maritime pour un total de 700 places.

Huit aires dans l'Eure pour un total de 400 places.

Le taux de remplissage des voitures dans l'agglomération rouennaise est de 1,35.

La Métropole rouennaise a aidé 168 structures dans le cadre de Plan de déplacements des entreprises (PDE), soit 7132 salariés, 22% des emplois publics et privés de l'agglomération. Dans ce cadre, elle participe notamment à hauteur de 20% au coût des transports en commun des salariés.

Boris MASLARD

Thierry DELACOURT

François VANHOVE

Article paru dans le journal FILFAX, le 2 octobre 2017.

Rénovation du centre-ville de Rouen : un « petit » Cœur de Métropole ?

L'association Effet de serre toi-même monte au créneau contre le projet final de rénovation des espaces publics du centre-ville de Rouen. Dans son viseur, le renoncement à la piétonisation et le manque d'ambition en matière de connexion avec le fleuve.

Par

Manuel SANSON

-

2 octobre 2017



écologiste Guillaume Grima déplore le manque d'ambition du projet Cœur de Métropole à propos des connexions piétonnes entre les quais de Seine et le centre-ville de Rouen Cœur de Métropole. Derrière la belle formule se cache une grande ambition de la Métropole de Rouen, celle de remettre à niveau les espaces publics de la ville aux cents clochers. « 32,5 millions d'euros seront dépensés au total », dicit Kader Chekhemani (PS), adjoint au maire de Rouen en charge du pilotage politique de ce dossier partagé entre commune et Métropole. Une enveloppe inédite après des années de sous-investissement chronique sur fond de difficultés financières de la ville de Rouen.

Il s'agit d'abord de « retaper » les principaux lieux qui composent le cœur médiéval de la ville. Mais plus qu'une simple remise à niveau, l'ambition est également de faire coller l'hypercentre aux évolutions du XXI -ème siècle. Plus de végétal, plus de place pour les piétons et les vélos et, a contrario, moins de circulation automobile. Avec une attention

toute particulière à l'amélioration des connexions entre le centre-ville et les quais bas rive droite.

Au moment de la présentation du projet, en fin d'année 2015 devant le conseil consultatif de développement de la Métropole (CCD), tout le monde ou presque applaudissait des deux mains. A commencer par les associations écologistes. « *Tout cela allait dans le bon sens que ce soit en termes de contenu que de méthode, notamment sur le fait de concerter en amont avant de fixer un projet définitif* », réagit aujourd'hui Guillaume Grima, membre de l'association Effet de Serre toi-même connu pour son franc-parler et ses convictions écolos affirmées.

« Défaite en rase campagne »

Sauf que... Au fur et à mesure de l'élaboration du programme de travaux, les choses se sont quelque peu gâtées. « *Peu à peu, on a senti que la situation évoluait dans le mauvais sens. A chaque point d'étape, le projet perdait en qualité. En parallèle, les regards se baissaient, les gens restaient le nez collé à leurs chaussures* », commente l'ancien adjoint au maire de Valérie Fourneyron qui siège au CCD au titre de ses responsabilités associatives.

Plus de deux ans après les premières présentations et alors que le projet définitif est désormais connu, le défenseur de l'environnement ne tient plus du tout le même discours. Il a déchanté à l'aune « *des reculs* » qu'il a pu observer tout au long de la période qui vient de s'écouler. « *C'est une défaite en rase-campagne de la reconversion écologique et touristique que l'on nous avait présentée en 2015* », résume-t-il, avec une grosse pointe d'amertume.

Si l'on compare la première version du projet à celle arrêtée définitivement au début de l'été dernier, d'importantes modifications sont en effet à relever. En particulier sur les secteurs voués à être intégralement rendus aux piétons. Ainsi la rue Rollon, le haut et le bas de la rue Beauvoisine ou encore les rues Géricault et de la Grande Mesure au nord de l'aître Saint-Maclou étaient, au moins au départ, fléchés comme de futurs axes intégralement piétons. A l'arrivée, ces secteurs sont estampillés zone de rencontre, c'est à dire comme des endroits où pourront cohabiter voitures, vélos et marcheurs. D'un point de vue purement objectif, les ambitions initiales en ont, semble-t-il, pris un coup.

Piétons « quasiment prioritaires »

Kader Chekhemani se défend de toute « capitulation » sur le dossier Coeur de Métropole : « *La première version, présentée en 2015, correspondait juste à des éléments posés sur*

la table du débat. Tout cela a été mis en discussion avec les acteurs et nous avons élaboré un projet partagé. » Et de prendre l'exemple de la rue Rollon : « Au cours de nos échanges, il s'est avéré qu'une majorité de commerçants n'étaient pas favorables à sa piétonisation. Nous en avons donc pris acte. » Selon l'élu socialiste, de fait, les piétons y seront « quasiment prioritaires » puisque « les trottoirs seront élargis et des places de stationnement retirées ».

A propos de la rue Beauvoisine, l'adjoint au maire affirme que la piétonisation sur les parties hautes et basses ne s'est pas avérée comme étant la meilleure solution par rapport à l'objectif initial. « *L'idée était de mettre un terme au trafic de transit des automobilistes qui passaient à cet endroit pour contourner les boulevards. Après discussion, nous avons opté pour une modification du sens de circulation* », explique l'élu en charge du dossier, glissant au passage que « *cette solution laisse la possibilité aux riverains d'accéder à leurs logements* ».

De quoi faire hurler le représentant de l'association Effet de Serre qui déplore « *que la vision de transformation du territoire soit assujettie à des relations d'intérêt direct de gens qui ne sont pas éduqués au cadre global et qui donc défendent leur intérêt primaire immédiat* ». Dans son viseur, en particulier, certains commerçants qui se sont élevés contre la piétonisation de certains axes et la création de « *zones de rencontre haut de gamme* ».

« Cela va dans le bon sens »

Outre l'abandon de ces éléments, Guillaume Grima note une baisse de qualité dans les aménagements prévus au niveau des zones de rencontre. « *Il y aura encore du stationnement et une bande de circulation réservée aux véhicules. Ce n'est pas acceptable, c'est même une aberration* », tance l'écolo associatif. Kader Chekhemani, sans surprise, ne partage pas cette vision des choses. « *Lorsqu'il y a de la place pour faire coexister voitures et modes de déplacement doux. Il n'y a pas de nécessité particulière à rendre ces zones totalement piétonnes* », défend-il.

D'un point de vue plus général, ce proche de Valérie Fourneyron et d'Yvon Robert soutient mordicus le dossier Coeur de Métropole tel que présenté dans sa version finale : « *Cela va dans le bon sens. C'est un projet très ambitieux qui va redistribuer l'espace public comme cela n'avait jamais été fait auparavant. Si on est sincèrement écologiste, je ne comprendrai pas que l'on ne soutienne pas ce projet.* » Guillaume Grima, son ancien collègue de la majorité municipale, appréciera sans aucun doute...

Au-delà de la piétonisation, c'est surtout l'accès aux quais bas rive droite qui fait désormais bondir l'écologiste. Selon lui, il s'agissait d'un élément central du projet Coeur de Métropole, partant du constat qu'aujourd'hui, cela fonctionne très mal. Et ce, alors même qu'une activité de tourisme fluvial se développe. *« Au départ, il était envisagé de créer des jonctions piétonnes, avec des aménagements spécifiques, permettant de rejoindre très facilement et en toute sécurité le centre-ville, rapporte l'écologiste. A l'arrivée, tout cela a disparu à l'aune de ce qui nous a été présenté comme des contraintes financières. C'est une erreur stratégique grave. »*

La reconquête de la Seine, vantée par nos élus à longueur de discours, ne semble pas, en l'état actuel des choses, devoir bouleverser l'hypercentre rouennais. Au risque de voir le coeur de la Métropole se rabougir sacrément...

Article paru dans le journal Filfax, le 16 novembre 2017.

Le contournement Est de Rouen déclaré d'utilité publique : gens qui rient et gens qui pleurent

Le gouvernement vient de prononcer un décret d'utilité publique pour cette liaison A 28 - A 13. Mais il reste encore à l'Etat de sortir ou non le carnet de chèques. Le projet de cette autoroute payante divise profondément : presque tout le petit monde politique et économique local applaudit pendant que les opposants fourbissent leurs armes. Et le spectre d'une ZAD à la Notre-Dame-des-Landes de commencer à planer.

Par

Gilles TRIOLIER

-

16 novembre 2017



Ce

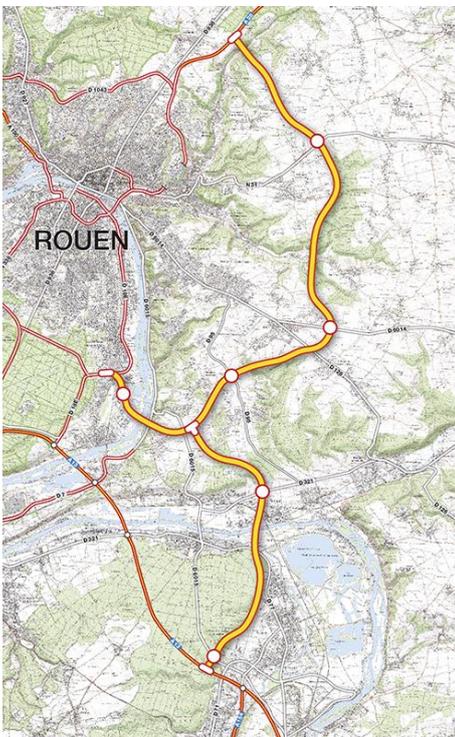
rtains préviennent déjà qu'ils se dresseront devant les bulldozers (image d'illustration)
Que le réveil a dû être doux, ce jeudi matin, pour les huiles des principales collectivités locales, de la préfecture, de la Chambre de commerce, des transporteurs routiers, du port, des bétonneurs experts ès travaux publics... Bref, pour tout le petit monde économique

rouennais ainsi que l'arc politique allant du parti socialiste à la droite en passant par En marche, qui n'ont eu de cesse de promouvoir le projet de contournement Est de Rouen, autrement appelé liaison A 28 – A 13.

Cette arlésienne de plus de quarante-cinq ans, ce vieux serpent de mer – son petit surnom dans l'agglomération – vient de se voir octroyer par le gouvernement macroniste une déclaration d'utilité publique (DUP). Un décret daté du 14 novembre et publié ce matin au Journal Officiel.

Dans le texte : « *Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction des autoroutes de contournement est de Rouen – liaison A 28-A 13, comprenant les liaisons autoroutières entre l'autoroute A 28 (commune de Quincampoix), l'autoroute A 13 (commune d'Incarville) et la route départementale RD 18E (commune de Saint-Etienne-du-Rouvray). A l'issue des travaux, le statut d'autoroute est conféré aux sections nouvelles créées : entre l'autoroute A 28 (commune de Quincampoix) et l'autoroute A 13 (commune d'Incarville). Cette section portera la dénomination d'autoroute A 133 ; entre la section susmentionnée (commune de Gouy) et la route départementale RD 18E (commune de Saint-Etienne-du-Rouvray). Cette section portera la dénomination d'autoroute A 134* ».

Cette DUP ouvre la voie aux expropriations



Le tracé de cette future liaison A 28 – A 13 et la petite « virgule » vers l'agglomération rouennaise (image issue du site internet « liaisona28a13.com »)

Cette étape, légale, entérine le principe que « *les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux devront être réalisées dans un délai de dix ans à compter de la publication du présent décret* ». Mais la réalisation de ce barreau autoroutier long de 40 km – et de la « virgule » qui le relierait au rond-point des vaches à Saint-Etienne-du-Rouvray – reste

encore suspendue au déblocage d'un financement étatique. Officiellement estimé à 250 millions d'euros sur les 886 millions au total (hors taxes et en valeur 2015), cet apport de l'Etat sera ou pas validé par la loi des mobilités, annoncée par Macron pour le premier semestre 2018 alors que les « Assises de la mobilité », dont doit découler ladite loi, sont actuellement menées à Paris sous l'égide de l'ancien maire de Caen, le socialiste Philippe Duron. Rappelons, au niveau financier, que le trio Région Normandie, Métropole Rouen Normandie et Département de Seine-Maritime – et donc nous contribuables – s'est engagé à combler le désistement du conseil général de l'Eure et à sortir le carnet de chèques : 157 millions pour la Région, 66 pour la Métropole et 28,5 pour le Département. Le reste, soit la moitié du montant total, devant être amené par le concessionnaire autoroutier qui sera choisi. Ce dernier se remboursera sur les péages et/ou avec une subvention d'équilibre d'exploitation, souvent négociée avec les collectivités locales dans le cas où le trafic escompté ne serait pas au rendez-vous.

Sans attendre, la préfète de Normandie Fabienne Buccio (l'Etat est maître d'ouvrage) affiche ce matin un large sourire et un aussi grand optimisme, depuis les bureaux rouennais de la Dreal : « *C'est une satisfaction pour le territoire de Rouen. On sait maintenant que ça va se faire. On ne peut déclarer d'utilité publique un projet et ne pas le prévoir par la suite.* » Certes, les contre-exemples ne sont pas légion, mais ils existent, comme l'abandon récent de la construction de l'A 831 en Vendée, enterrée par François Hollande en juillet 2015 alors qu'une DUP avait été prononcée.

« *C'est une bonne nouvelle même si je n'avais pas spécialement d'inquiétude* »

Au rayon des satisfaits, Hervé Morin s'assoit également au premier rang, juste à côté de Frédéric Sanchez et Pascal Martin. « *C'est une bonne nouvelle même si je n'avais pas spécialement d'inquiétude*, nous explique le président UDI de la Région. *Je ne voyais pas l'Etat enterrer le projet avant la revoyure de ces grands projets d'investissement.* » Les voyants seraient donc totalement au vert ? Hervé Morin se fait un soupçon plus prudent que la préfète : « *La DUP donne au gouvernement la possibilité de choisir. Et 250 millions, pour l'Etat, ce n'est pas grand-chose. Les derniers échos que j'ai pu avoir auprès de l'exécutif sont positifs. En tout état de cause, si ce projet n'était pas retenu, ce serait une agression et un scandale pour la Normandie.* »

A lire le communiqué de presse du président UDI du Département Pascal Martin, « *cette avancée significative doit permettre d'engager les prochaines étapes de ce projet, essentielles au développement de la Seine-Maritime et de Rouen. Dès que l'Etat aura confirmé son soutien financier, il pourra engager le lancement de l'appel d'offres de mise en concession, nécessaire à la construction, l'exploitation et l'entretien de ce projet* ».

A la Métropole, le socialiste Frédéric Sanchez, évoquant « *une étape fondamentale* », dit peu ou prou la même chose : « *L'amélioration des dessertes et des infrastructures de la métropole rouennaise est un facteur clé de son développement. Non seulement la réalisation du contournement Est de Rouen permettra de mieux nous relier au reste du monde, mais elle sera aussi le moyen de mieux organiser les flux de circulation sur notre territoire, et d'aller vers une métropole plus apaisée.* »

« *La prochaine ZAD en France, elle est là* »

Gens qui rient, gens qui pleurent. Ce matin, les nombreux opposants au projet – écologistes, communistes et associations –, ceux qui n'ont jamais cru, étayant largement leur position, à la décongestion annoncée du trafic en centre-ville rouennais – affichaient plutôt la tête des mauvais jours, voire une gueule de bois sans avoir bu la veille. « *La tête à l'envers* », reformule Guillaume Grima, ancien adjoint vert à la mairie de Rouen et désormais trésorier de l'association Effet de serre toi-même, reconnaissant que « *l'affaire est mal partie même si on ne connaît pas encore la position du gouvernement* » : « *Je veux d'abord avoir une pensée pour les milliers d'habitants qui vont être impactés, qui avaient mis leurs économies dans l'achat d'une petite maison...* » Mais l'écologiste de contre-attaquer aussitôt : « *Manifestations, recours juridiques, Zone à défendre... C'est parti, les réseaux sont prêts, on ne va pas se laisser faire, laisser dépenser 900 millions pour un projet inutile. Il y a des autoroutes qui se discutent, mais pas celle-là : elle va engendrer une augmentation de trafic. Nous sommes en face d'une situation à la Notre-Dame-des-Landes ! La prochaine ZAD en France, elle est là. J'adresse un message aux élus : vous êtes en train de cliver profondément le territoire. Mais je pense qu'ils ne se rendent pas compte.* »

Dans l'Eure, Arnaud Binard, de l'association Non à l'autoroute A 28 – A 13, promet lui aussi des recours : « *On s'y attendait, il y avait tellement de pression. Maintenant, nous avons besoin de temps, de se concerter, mais il ne faut pas en rester là.* ». Sur le fond, il estime « *que tout le monde a bien compris qu'il ne s'agit pas d'améliorer la situation des habitants de Rouen, mais de réaliser ce chaînon manquant entre Copenhague et Bayonne voire Lisbonne. Détourner le trafic de transit ? Dès l'instant où l'on n'oblige pas les camions à prendre les autoroutes... L'A 28 (Alençon – A 13) est un échec, puisqu'elle est payante, et on refait ce choix...* »

Du côté de France Nature Environnement Normandie, où la question des recours et de leur teneur va vite arriver sur la table, Francis Bia admet « *avoir anticipé cette DUP* ». L'administrateur de cette fédération d'associations regrette « *que cette décision précède les rendus du conseil d'orientations des infrastructures et des Assises de la mobilité* ». Sur l'objectif annoncé du projet, Francis Bia se fait plus que septique : « *Pfff... Ajouter des*

infrastructures routières pour régler la congestion : la même logique prédomine depuis le début des années 90. Et ce alors que le paradoxe de Braess (d'après les travaux de ce mathématicien allemand dès 1968) montre bien que, contrairement aux idées reçues, l'augmentation de la capacité des routes aboutit à une hausse de trafic ».

« Peut-être que les tribunaux nous écouteront davantage ? »

Longtemps favorables au contournement Est, les communistes de l'agglomération ont ces dernières années évolué sur la question. Sans y être catégoriquement opposés, ils militent pour un « *contournement soutenable* ». « *C'est pour moi un non-événement* », assure Stéphane Barré, le maire de Oissel, commune située sur le tracé et déjà à l'origine d'un recours – vain – devant le Conseil d'Etat cet été aux côtés de son homologue PCF de Saint-Etienne-du-Rouvray. « *Peut-être que les tribunaux nous écouteront davantage ?* », prévient-il, estimant par ailleurs que les jeux ne sont pas faits : « *Ils ont avancé d'un pas, certes, mais si l'Etat ne finance pas... Pour l'instant, la priorité nationale c'est la liaison ferroviaire Lyon – Turin. Alors, va-t-on encore demander aux collectivités locales de rajouter de l'argent ?* »

Dans la partie ouest de l'Eure, fendue en deux si le goudron y coule, la nouvelle a mis de très mauvaise humeur le maire de la petite commune d'Alizay, le communiste Arnaud Levitre : « *C'est inacceptable, nous n'avons jamais demandé à ce qu'on vienne péter nos territoires. Ici, il faut créer un pont entre Alizay et Le Manoir pour désenclaver la vallée de l'Andelle, et développer les transports en commun. Mais pas ce barreau eurois tout pourri. Il n'est pas question de se laisser tondre. Le dernier à s'opposer devant les bulldozers, ce sera moi. Entendez par là ce que vous voulez !* »

Chez les promoteurs du projet, la menace des recours ou d'un Notre-Dame-des-Landes bis ne semble pas inquiéter outre mesure. « *Des recours, il y en aura, mais ça n'empêchera pas le projet d'avancer* », pronostique Hervé Morin. Quant à la préfète, interrogée sur la crainte de voir s'installer une « zone à défendre », elle estime « *que Notre-Dame-des-Landes est un sujet bien différent du nôtre. Chez nous, l'intérêt pour le citoyen est évident* ». A vérifier d'ici quelques semaines ou mois.

Article paru dans Tendances Ouest le 04/12/17

Contournement Est à Rouen : des recours bientôt déposés en justice



Le collectif "Non à l'A133-A134" va déposer plusieurs recours au Conseil d'État sur la déclaration d'utilité publique du contournement Est. Le 04 décembre 2017 à 16:32

Par : Amaury Tremblay

Un nouveau collectif, baptisé "Non à l'A133-A134" s'est créé lundi 4 décembre 2017 pour se mobiliser contre le futur contournement Est de Rouen (Seine-Maritime). Ils vont contester ce projet devant la justice.

Élus, habitants et représentants d'associations. Ils ont décidé lundi 4 décembre 2017 de se réunir au sein d'un même collectif, "Non à l'A133-A134", pour contester le projet de contournement Est à Rouen (Seine-Maritime), dont la déclaration d'utilité publique (DUP) a été signée il y a deux semaines. "Nous avons deux mois à compter de la DUP pour déposer un recours, explique Guillaume Blavette membre de l'association "Effet de serre toi-même", ce que nous allons faire très prochainement".

Un recours gracieux sera ainsi déposé devant le Conseil d'État pour demander un réexamen du dossier par l'administration. "Nous ne voyons pas comment ce projet a pu être validé alors que l'impact sur le trafic routier à Rouen sera minimal et que la construction de cette autoroute va entraîner des pollutions pour certains habitants des villes périphériques", poursuit Guillaume Blavette. "Nous irons en justice car ce contournement est illégal, il va à l'encontre de la loi sur la transition énergétique."

Multiplier les recours

C'est pourquoi l'association est notamment rejointe dans sa démarche par le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, Joachim Moyse. "Nous allons nous aussi contester cette déclaration d'utilité publique devant la justice, il faut multiplier les voies de recours pour se faire entendre", affirme l' élu communiste. "Ce contournement va entraîner des expropriations et nous priver d'une partie du foncier qui aurait pu être réindustrialisé."

La justice aura ensuite deux mois pour répondre à ce recours et aller dans le sens, ou non, des opposants au contournement Est. Le projet n'est pas encore sorti de terre car ses contours précis doivent être définis fin 2018, avant une mise en service espérée en 2024.

Article paru dans le journal PARIS-NORMANDIE, le 4 décembre 2017.

Contournement Est : les opposants au projet promettent une guérilla judiciaire

Benoît MARIN-CURTOUD

Publié 04/12/2017 21:55

Mise à jour 10:44



Malgré des manifestations (comme ici l'an dernier) et le coût du projet supporté par les contribuables et usagers, le projet est lancé

Autoroute. Les opposants au contournement Est ne désarment pas même si le gouvernement a classé d'utilité publique le projet autoroutier.

Élus, particuliers, associations, partis politiques : le « Collectif Non A133-A134 » s'oppose au projet de contournement Est de Rouen, [tel que présenté dans nos colonnes le 16 novembre dernier](#) et qui vient d'être classé d'utilité publique. Environnement, coût(s), ressource en eau, modèle de développement, déni démocratique : c'est une « *infinité* » de motifs qui pousse les membres du collectif et qui devrait aboutir à des contestations judiciaires devant le conseil d'État.

Menace sur la santé

« *Doit-on subir la surenchère d'égoïsmes régionaux ?* », s'interroge la conseillère régionale Laëticia Sanchez (EELV) qui dénonce « *une dépense publique invraisemblable* » pour un contournement inutile. Même son de cloche pour Arnaud Levitre, maire d'Alizay (PCF), qui rajoute que le tronçon va « *détruire des espaces Natura 2000 et des terres agricoles* », qui plaide plutôt pour le désenclavement de la vallée de l'Andelle et stigmatise un « *déni de démocratie* ». Les élus de l'Eure se sont en effet majoritairement positionnés contre le projet mais les instances seinomarines et le conseil régional ont passé outre, sans

les consulter. « *Cette autoroute, c'est rajouter du macadam au béton, c'est un couloir à camions, une verrue.* »

Pour le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, Joachim Moysse (PCF), la route va « *gréver* » la réindustrialisation de la Seine-Sud et susciter des nuisances.

Les associations Effet de Serre toi-même et France nature environnement soulignent en outre la menace que fait peser le projet sur les captages d'eau potable tandis que les riverains appelés à habiter sous le futur viaduc dénoncent « *une politique publique qui préfère les diktats du marché à la santé des habitants* ».

« *63 % des avis donnés lors de l'enquête publique étaient défavorables. Ce projet va favoriser l'étalement urbain, augmenter la circulation routière, va faire grimper de 48 % les particules fines* », détaille notamment Guillaume Grima (Effet de Serre toi-même).

Les opposants annoncent vouloir multiplier les recours pour empêcher le projet de devenir une réalité.

Benoît MARIN-CURTOUD